

Production ligérienne de viande bovine

Prospective à l'horizon 2020

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR

Avril 2011



Cette étude a été réalisée par Gilles Le MAIGNAN et Pierre-Yves AMPROU du Pôle Economie et Prospective en collaboration avec les membres du comité de pilotage (responsables professionnels des JA, de la FRSEA, de la CRA et de la coopération, opérateurs économiques et ingénieurs viande bovine des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire).



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE L'ETUDE

- I – L'avenir de la filière viande bovine : un enjeu économique régional
- II – Le contexte de marché : évolution des habitudes alimentaires
- III – La production de viande bovine régionale : scénarios à l'horizon 2020
- IV – Les leviers d'action

DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

- I – Méthodologie : une démarche prospective
- II – Construction des scénarios : quelles hypothèses ?

CONCLUSION



INTRODUCTION

La région des Pays de la Loire est la première région française pour l'installation de jeunes agriculteurs. En raison de multiples facteurs, cette dynamique du renouvellement des générations en agriculture est en perte de vitesse dans la plupart des filières agricoles et notamment animales. Confrontée à des difficultés économiques importantes depuis 2006, la filière viande bovine est particulièrement concernée. Cette tendance, si elle se confirme, aura des conséquences à terme sur les volumes ligériens de production de viande bovine et sur la dynamique globale de la filière ligérienne.

Fort de ce constat, le Comité régional de l'installation (qui rassemble des représentants de la Profession agricole, de l'Etat et du Conseil régional) a souhaité obtenir une vision prospective à l'horizon 2020 de la problématique du renouvellement des générations.

Cette analyse prospective a été demandée au Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire sur 3 filières de production de viandes dont la filière viande bovine pour répondre à 2 questions imbriquées :

Comment les volumes de production peuvent-ils évoluer à l'horizon 2020 ?

Quels seront les besoins en installation par filière ?

La finalité ultime de ce travail a été d'identifier des leviers d'action impliquant l'ensemble des acteurs des filières étudiées.

La première partie de cette publication permet d'appréhender le contexte de la filière et les scénarios prospectifs de façon relativement synthétique.

La seconde détaille la méthode employée ainsi que les hypothèses de travail permettant d'aboutir aux scénarios prospectifs.



PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE L'ETUDE

I – L'avenir de la filière viande bovine : un enjeu économique régional

Les Pays de la Loire sont la **1^{ère} région productrice de viande bovine** avec 22 000 exploitations bovines (laitières, bovins viande, mixtes) dont 7 200 orientées bovins allaitants. La filière de production est prolongée par la présence des leaders nationaux de l'abattage-découpe (Bigard-Socopa-Charal, Elivia,...). Cette filière revêt un enjeu socio-économique important, en témoigne le nombre d'emplois directs et indirects générés par la filière viande bovine en Pays de la Loire. Les seuls domaines d'activités comptabilisés ci-dessous représentent 16 300 emplois (ETP).

La viande bovine, Secteur-clé de l'économie ligérienne

	Activité	Emplois (ETP)
Fabrication d'aliments du bétail	345 000 t	140
Production * toutes viandes bovines * dont 3,5 % sous signe officiel de qualité (LR, AOC et bio)	255 000 t*	7 200 exploitations (orientées bovins allaitants) 11 000 actifs non salariés
OP & négoce		660
Abattage-transformation	225 000 t	4 500
Total hors autres emplois induits		16 300

Source : Agreste (2009), typologie bovine 2008, enquête PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Très lié au sol, **l'élevage de bovins allaitants occupe une place de choix dans l'harmonie et l'équilibre des territoires**. Il exploite le tiers de la SAU ligérienne dont des zones de marais difficilement valorisables par d'autres productions. A titre d'illustration la dimension économique moyenne par exploitation est de 86 ha et de 51 vaches en système naisseur et 104 ha, 66 vaches et 30 jeunes bovins sortis/an en système naisseur engraisseur sans achat (les 2 systèmes les plus répandus).

Parmi les 7 200 élevages orientés bovins allaitants (hors petits élevages et systèmes laitiers avec engraissement de JB), 60 % sont naisseurs, 35 % naisseurs engraisseurs et 5 % engraisseurs spécialisés. L'agriculture de groupe (GAEC, EARL, ...) représente près de la moitié de ces élevages.

Une production régionale destinée aux marchés français et communautaire.

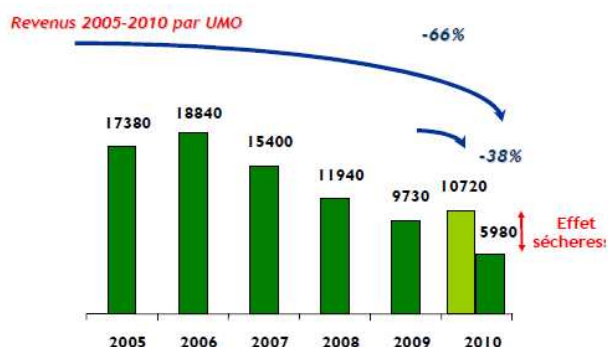
La production ligérienne de viande bovine représente en effet 3 fois la consommation théorique des ligériens (24,9 kg ec/hab en 2009). Les deux autres tiers de la production sont donc valorisés sur le marché intérieur français (femelles et une partie des jeunes bovins) ou sont exportés vers l'EU (jeunes bovins de race allaitante principalement vers l'Italie, la Grèce, et l'Allemagne).

Des interrogations sur l'avenir de l'élevage à l'origine de cette étude.

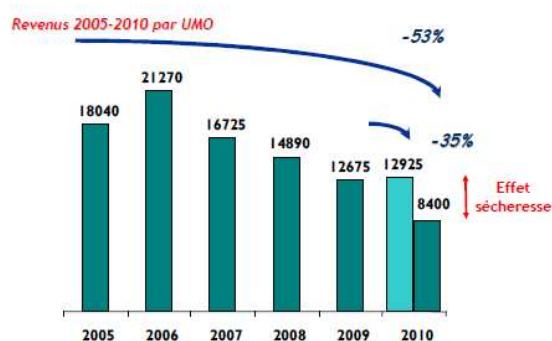
La production de bovins viande connaît des difficultés économiques très importantes, « coincée » entre rémunération insuffisante des produits et hausse des coûts de production. Les résultats économiques et financiers des élevages se sont fortement dégradés depuis 2006. Le revenu a reculé de 66 % en système naisseur et de 53 % en système naisseur engraisseur.



Naisseur intensif, 70VA, 70 ha, 1.0 UMO



Naisseur engraisseur semi intensif, 70VA, 85 ha, 1.2 UMO



Source : Réseaux viande bovine Pays de la Loire – Deux Sèvres

Cette situation a inévitablement des conséquences importantes sur la dynamique de production tant en termes de modernisation des élevages que de renouvellement des actifs. Alors que 40 % des élevages comprennent au moins un exploitant de plus de 50 ans (2008), le contexte n'est pas très favorable à l'installation de jeunes éleveurs. Les statistiques de l'installation des 3 dernières années illustrent un net ralentissement. De 136 projets réalisés en 2008, le niveau d'installation s'est réduit à respectivement 95 et 79 installations aidées en 2009 et 2010. Qu'en sera-t-il demain ?

II – Le contexte de marché : évolution des habitudes alimentaires

Sur la période récente, la consommation de viande bovine ne progresse plus dans les pays développés, mais seulement dans les pays émergents, notamment en Asie. Cette nouvelle demande soutient les besoins d'échanges. Ce sont les pays d'Amérique du sud, principalement le Brésil, qui développent leurs productions pour l'exportation.

Entre 2007 et 2009, la consommation de viande bovine a sensiblement chuté en UE. Cette baisse a été enrayée en 2010, année de retour de la confiance. Quasiment tous les pays ont subi cette désaffection, y compris ceux de l'est de l'UE où le niveau de consommation par habitant est encore parfois très faible.

En France, la tradition de consommation de viande bovine place le pays dans le peloton de tête des plus gros consommateurs de viande bovine en Europe avec près de 25 kg/hab/an. La consommation française revêt 2 caractéristiques : une consommation importante de viande bovine blanche (veau de boucherie) et la très forte orientation vers les viandes issues de femelles, plutôt que de jeunes bovins. La France importe donc des viandes de femelles et exporte des jeunes bovins, soit maigres (broutards), soit engraisés (vifs ou abattus).

La préférence des jeunes générations s'oriente vers les produits transformés par l'industrie (viandes hachées), élaborés à partir de morceaux moins nobles. La balance commerciale de la France en viande bovine est ainsi devenue négative en tonnage. Elle est plus équilibrée en valeur et devient excédentaire en comptabilisant les échanges d'animaux vivants maigres.

Les habitudes de consommation françaises risquent aussi de se trouver rapidement confrontées à des évolutions contradictoires :

- Baisse du nombre de vaches laitières en Europe et croissance de la demande en produits élaborés,
- Progression des importations de viandes nobles d'Amérique du sud et valorisation des animaux français de race à viande.



III - La production de viande bovine régionale : scénarios à l'horizon 2020

Les facteurs clés de l'évolution de l'offre et de la demande de viande bovine ont été analysés. Différentes hypothèses prospectives ont été envisagées puis combinées pour construire des scénarios d'évolution du besoin de production de viande bovine (demande) et de la production régionale (identification des facteurs moteurs). Ces différents scénarios d'offre et demande ont été confrontés qualitativement et quantitativement afin d'en tester la compatibilité.

o Les débouchés à l'horizon 2020 en UE et en France

Le besoin de production est le résultat des évolutions simultanées de la consommation et des échanges. Trois scénarios de besoin de production différents ont été retenus par le comité d'experts.

Principales variables (1000 tec ou kg/hab/an)	2009	Scénarios prospectifs besoin de production de viande bovine à l'horizon 2020		
		Central	Ouverture UE	Rupture
UNION EUROPEENNE				
Consommation totale	8 167	7925	7925	7498
Consommation individuelle	16,3	15,4	15,4	14,6
Importations	387	575	752	284
Exportations	116	116	116	75
Besoin de production	7 924	7465	7289	7289
FRANCE				
Consommation totale	1 600	1 532	1 532	1 418
Consommation individuelle	24,9	22,8	22,8	21
Solde des échanges	-135	-168	-196	-162
Besoin de production	1 465	1 364	1 336	1 256
Evolution 2020-2009		-7	-9	-14

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire d'après FranceAgriMer et Commission européenne (2009)

▪ Scénario central : poursuite des tendances les plus probables.

Il se traduit par un besoin de production à l'échelle européenne en recul d'environ 460 000 tec (-5,8 % par rapport à 2009). Il est le résultat d'une poursuite de la réduction tendancielle de la consommation et d'une progression des importations européennes suite à l'application maîtrisée d'un accord sur les échanges de produits agricoles (contingents à droits réduits de 5 à 600 000 tec). A l'échelle française, ce scénario conduit à une baisse du besoin de production de 100 000 tec (-6,8 %).

▪ Scénario d'ouverture de l'UE

Ce scénario conjugue la baisse tendancielle de consommation de viande et une progression plus importante des importations européennes en raison de l'abandon de la préférence communautaire (signature d'un accord avec concession de contingents à droits réduits supérieurs à 600 000 tec). Le besoin de production recule de 8 % au niveau européen (-635 000 tec). La viande française est concurrencée sur les marchés intérieurs français et européen (débouchés JB) : le recul du besoin de production s'élève à 9 % (-130 000 tec).



▪ **Scénario de rupture : fort repli de la consommation**

Dans ce scénario le recul de la consommation est plus important en raison d'un contexte économique très déprimé. Les échanges commerciaux en repli expliquent le faible niveau d'importation de viande bovine et limitent les conséquences négatives sur la production européenne. En France, la baisse du besoin de production s'élève à 200 000 tec (-14 %), évolution plus forte qu'au niveau européen. La baisse de la consommation individuelle nationale a été estimée plus importante qu'au niveau européen (respectivement -1,5 et -0,9 %).

Remarque : Un scénario reposant sur le maintien de la consommation individuelle en France et en Europe a également été analysé. En raison de la tendance baissière suivie par le cheptel laitier et de la complexité à relancer significativement la production allaitante, le bilan européen de viande bovine était équilibré par un recours accru aux importations pays tiers dans ce scénario. Il n'a pas été retenu par le comité de pilotage.

○ **La production régionale à l'horizon 2020**

▪ **Scénario central : Les difficultés actuelles se poursuivent**

Pénalisée entre autres par une amélioration insuffisante de la cohésion de la filière et le recul des soutiens de la PAC, la rentabilité des élevages de bovins viande ne s'améliore pas. L'élevage allaitant « vieillit » en raison du recul des investissements et du ralentissement du renouvellement des actifs. Ces conditions défavorables conduisent à une érosion de la production à l'horizon 2020. La production ligérienne de vaches allaitantes et de jeunes bovins recule respectivement de 8 et 11 %.

▪ **Scénario volontariste : Amélioration du fonctionnement de la filière**

La cohésion de la filière s'est nettement améliorée (organisation économique de l'amont, rapport de force avec l'aval, ...), la viande bovine est relativement épargnée par l'évolution de la PAC (maintien du couplage d'une aide de type PMTVA, soutien de l'élevage, ...). La rentabilité retrouvée de l'élevage de bovins viande permet d'allier modernisation des élevages et renouvellement des actifs. La production se stabilise seulement à l'horizon 2020 compte tenu du poids de la démographie sur l'évolution de la production (départs par l'âge).

▪ **Scénario de rupture : Perte de la dynamique de filière**

Ce scénario comme son intitulé l'indique combine des facteurs particulièrement défavorables tels un ajustement drastique des soutiens de la PAC (suppression du couplage), un dysfonctionnement accru de la filière (pas d'organisation amont, rapport de force très défavorable à la production). La rentabilité moyenne des élevages se dégrade fortement. Ce contexte dissuade les installations et incite à l'arrêt précoce d'activité. La production ligérienne de vaches allaitantes et de jeunes bovins recule de plus de 25 %.

Principaux résultats	2009	Scénarios prospectifs filière viande bovine à l'horizon 2020		
		Central	Rupture	Volontariste
Production régionale	255 000 t*	VA : -8 % JB : -11 %	VA : -27 % JB : -28 %	VA : stabilité JB : stabilité
Installations annuelles	110**	85	60	115
Taux de renouvellement		23,5 %	16,2 %	35 %
Nombre d'élevages	7 220	4 800 (-33 %)	4 500 (-38 %)	5 200 (-28 %)

* Toutes viandes bovines

** Moyenne quinquennale 2006-10

Source : PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire



- **Confrontation des scénarios d'offre et de demande : scénarios d'évolution de la filière à l'horizon 2020**

Le scénario central de l'offre est compatible avec l'évolution tendancielle du besoin de production.

Selon la dynamique de la filière ligérienne et sa compétitivité, le scénario alternatif de l'offre (« scénario volontariste ») peut également être compatible avec l'évolution tendancielle du besoin de production (gain de parts de marché) ou une évolution plus favorable de la consommation.

Un scénario de rupture de l'offre pourrait intervenir dans plusieurs cas de figure (qui peuvent se combiner) :

- Une perte de la dynamique et de la cohésion de la filière qui découragerait l'installation,
- Une forte détérioration de la demande (récession / baisse des prix),
- Une ouverture du marché européen (abandon de la préférence communautaire) et ses effets baissiers sur les prix communautaires de la viande bovine.

Selon le degré de compilation de ces facteurs défavorables la baisse estimée de la production est plus ou moins excessive. Tout en se situant toujours dans une rupture, elle pourrait se situer dans une fourchette allant de -15 % à -25 %.

- **Des enjeux importants révélant des pistes de travail mais relativement complexes à mettre en œuvre**

L'analyse des différents scénarios, notamment des écarts entre les scénarios extrêmes, nous montre que les enjeux induits par l'évolution de la production de viande bovine d'origine allaitante sont importants :

- 700 installations en jeu avec des conséquences sur la dynamique de production et le nombre d'exploitations,
- 40 000 tec de viande bovine, ce qui équivaut à 1 800 emplois directs de l'amont à l'abattage transformation en passant par la production,
- Des conséquences économiques sur l'ensemble des acteurs de la filière : modernisation et performances techniques des élevages, compétitivité des outils de transformation.

IV – Les leviers d'action

La dernière finalité de l'étude consistait à sensibiliser l'ensemble des acteurs de la filière aux différentes problématiques afin d'identifier et/ou de réactualiser ensemble des pistes de réflexion et des leviers d'action. Ceux-ci ont été regroupés en 4 grands axes de travail :

1- Améliorer l'environnement économique et réglementaire des exploitations bovines viande

- Poursuivre les efforts de valorisation du produit viande bovine :
 - Adapter les circuits de commercialisation et le produit viande bovine à ces mêmes circuits,
 - Appuyer l'action de l'interprofession sur le renouvellement, la formation des bouchers,
 - Développer la recherche portant sur l'essor de la mécanisation du tranchage de la viande.
- Mettre en avant la qualité des produits issus de l'agriculture régionale :
 - Réformer les codes des marchés publics,



- Favoriser l'approvisionnement régional de la RHD publique (école, hôpitaux,...),
- Faire respecter le PNNS dans les collectivités locales (vertus diététiques de la viande et équilibre alimentaire).
- Diversifier les débouchés de la viande bovine d'origine ligérienne :
 - Faciliter l'accès à de nouveaux marchés UE voire pays tiers,
 - Développer le rôle consulaire dans la diversification des débouchés,
 - Soutenir les rôles consulaire et interprofessionnel dans la valorisation de la viande bovine auprès de nouveaux consommateurs.
- Renforcer la compétitivité de la filière :
 - Faire respecter les accords interprofessionnels,
 - Aider les fonds de sécurisation (plan engraissement),
 - Favoriser l'approche collective de la contractualisation,
 - Optimiser les outils et les investissements.
- Garantir la sécurisation fourragère des élevages :
 - Assurer le développement économe en foncier des autres activités économiques, éviter la concurrence de la production énergétique (photovoltaïque,...) et de l'agriculture de loisirs,
 - Compenser le foncier perdu par le développement d'une politique de l'eau adaptée.
- Harmoniser les réglementations sociales, fiscales et environnementales en UE :
 - Seuils ICPE, régime TVA,
 - Raccourcir les délais d'instruction,
 - Réduire les distorsions sur le coût du travail.

2- Soutenir et renforcer l'innovation, la recherche et les références

- Poursuivre une politique volontariste en faveur de la viande bovine :
 - Renforcer l'action du PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage),
 - Conserver la dynamique d'accompagnement de la modernisation, et de la recherche d'autonomie énergétique des exploitations.
- Favoriser l'installation et la modernisation :
 - Faciliter la reprise de capital en production viande bovine (aide ou prêt) : cheptel, bâtiment,
 - Favoriser la création d'ateliers collectifs d'engraissement,
 - Participer à la création d'un fonds de cautionnement de prêts,
 - Soutenir la formation continue des éleveurs (jeunes et moins jeunes).

3- Accompagner la modernisation des élevages et leur transmission

- Identifier et mettre en œuvre les marges de progrès techniques :
 - Conserver la dynamique d'accompagnement de recherche de compétitivité, d'innovation,
 - Soutenir les actions de recherche de références,
 - Aider à l'engagement d'un suivi technique.

4- Poursuivre une communication ambitieuse pour la filière

- Positiver l'image de la production et des produits et affirmer les spécificités régionales :
 - Réaliser une communication pédagogique sur la filière : activité d'élevage, produit viande, identité ligérienne (à développer) ...
- Susciter des vocations d'éleveurs de bovins viande :
 - Soutenir la communication sur la profession d'éleveur,
 - Conforter le soutien de la formation initiale « viande bovine ».



DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

I – Méthodologie : une démarche prospective

Cette étude a été réalisée en suivant une **démarche prospective** dont la méthode a été produite par le CNAM. Cette méthode a été adaptée par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire à la problématique étudiée notamment pour quantifier les scénarios.

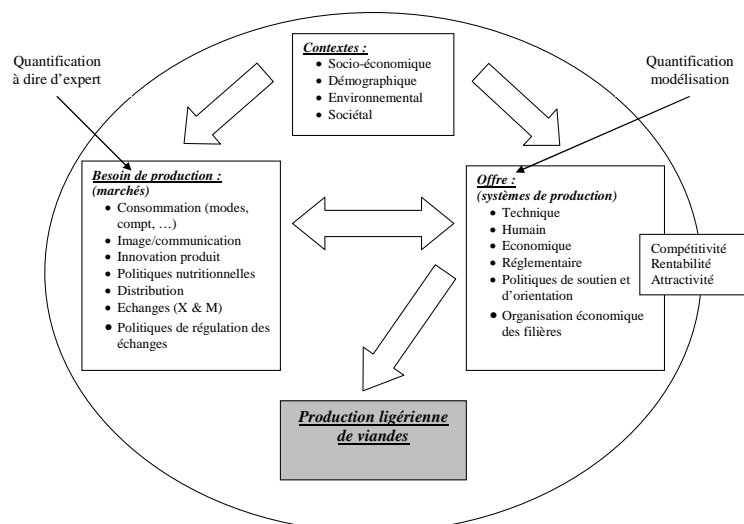
Ce travail a été conduit conjointement sur **3 filières animales** (viandes bovine, porcine et de volaille) en d'avril 2010 à février 2011 en :

- S'appuyant sur la double expertise de **3 comités de pilotage filière** (10 à 15 personnes selon les réunions) et du **Pôle Economie et Prospective**. Chacun des 3 comités de pilotage filière était constitué de représentants des différents maillons de la filière : responsables professionnels agricoles (CRA, FRSEA, JA, COOP), groupements de producteurs, abatteurs-transformateurs, grande distribution et ingénieurs filières animales des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.
- Sollicitant les conseils avisés d'**experts nationaux** de chacune des filières (FranceAgriMer, Instituts techniques).
- Mobilisant **différentes sources statistiques** pour produire les différentes analyses et quantifications sur les :
 - Marchés (production, consommation, échanges) : bilans annuels de FranceAgriMer et des Instituts techniques
 - Systèmes de production ligériens : données MSA, ADASEA, SRISE DRAAF (SAA, typologie bovine 2008, enquêtes avicole et porcine 2008), DSV.

Les différentes étapes de l'étude prospective ont systématiquement combiné travail de backoffice (éléments apportés par les chargés d'études économiques) et concertation avec les comités de pilotage filière :

- 1/ Analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- 2/ Etat des lieux de la filière et de son contexte,
- 3/ Exploration des facteurs d'évolution des filières, détermination des facteurs clés et **représentation du système étudié** :

Facteurs agissant sur l'évolution de la production ligérienne de viandes à l'horizon 2020



4/ Constitution de la **base rétro prospective** : analyse rétrospective, des dynamiques actuelles et prospective (hypothèses d'évolution contrastées) des facteurs clés identifiés : facteurs de contexte, d'influence du besoin de production et d'influence de l'offre. Cette étape constitue le cœur de la prospective.

5/ Elaboration et quantification des **scénarios d'évolution du besoin de production**. Cette étape, l'**analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert au niveau national (en intégrant les dimensions européennes et internationales) : **Besoin de production** = *consommation française + exportations françaises – importations françaises*. L'évolution de la part de marché des Pays de la Loire a été expertisée.

6/ Elaboration et quantification des **scénarios d'évolution de l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios contrastés, 3 variables ont été simulées :

- Les départs par l'âge et les départs précoces
- Les installations de jeunes agriculteurs
- La dimension économique des exploitations

7/ Confrontation des 2 catégories de scénarios (besoin de production et offre) et **élaboration des scénarios finaux d'évolution de la production**, des structures et des actifs de la filière en Pays de la Loire.

8/ **Identification des leviers d'action** pour relever les enjeux qui se profilent d'ici 2020 et atteindre les objectifs professionnels définis pour chacune des filières à ce même horizon.

II – Construction des scénarios : quelles hypothèses ?

1- Des hypothèses communes aux scénarios conduisant au besoin de production :

- Les calculs prévisionnels ont été réalisés sur la base des bilans annuels de FranceAgriMer pour l'année civile 2009.
- Tout en adoptant une politique d'ouverture pour le commerce des produits agricoles, l'UE continue à soutenir l'élevage de bovins viande mais les modalités de soutien peuvent changer en 2014 (Cf. scénarios de l'offre).
- Le cheptel laitier européen est pourvoyeur de la moitié de la viande rouge de l'UE. Son évolution dépend de la production laitière européenne (que la commission estime en hausse de 3 % à l'horizon 2020) et des gains de productivité laitière par vache (estimés à 1%/an sur la même période). Il n'a pas été établi d'hypothèses différentes dans cette étude, et il a été jugé que la production française ne s'écarterait pas de ce scénario au moment de la disparition des quotas (2015).
- La production de veaux de boucherie est une particularité de plusieurs pays européens, dont la France. Elle est intégrée dans les données chiffrées de l'étude (fourniture de viande bovine, prélèvement de veaux), mais n'a pas fait l'objet d'analyses spécifiques. Elle a été considérée comme évoluant parallèlement aux viandes rouges.
- L'Europe est déficitaire en viande bovine et exporte peu (1,5% de sa production en 2009), plutôt vers des pays frontaliers et sous des formes diverses,



notamment avec des animaux vivants. Ces exportations ont été considérées comme incompressibles à 50 %, et comme n'offrant pas de perspectives de développement à moyen et long terme. L'UE restera structurellement déficitaire en 2020 dans tous les scénarios, et les prix de la viande en Europe devraient rester au dessus des prix mondiaux en moyenne sur les 10 ans à venir. La montée des prix mondiaux de la viande bovine en 2010 est jugée comme fortement conjoncturelle. Elle accompagnait les hausses sur les autres matières premières agricoles et était stimulée par la croissance de la consommation brésilienne, les retenues de cheptel par capitalisation, et la revalorisation du Réal (monnaie brésilienne).

- Les données annuelles prévisionnelles sont calculées sur la base d'un cheptel en croisière. Les effets de la décapitalisation perturberaient fortement l'offre dans des scénarios de forte variation de cheptel.
- La pression de l'offre sur la consommation n'a été prise en compte qu'au moment de la confrontation.

2- Des facteurs de différenciation entre les scénarios d'évolution du besoin de production :

o La consommation

La consommation de viande bovine par habitant devrait poursuivre sa tendance baissière dans les années qui viennent.

- Dans une hypothèse tendancielle, il a été retenu une baisse limitée à 0,5% par habitant en Europe et à 0,8 % en France. Le niveau plus élevé de consommation individuelle en France conduit à prendre en compte une plus grande sensibilité aux facteurs de baisse. Globalement, avec les évolutions démographiques attendues, la consommation globale baisserait de 3 % en UE et de 4,3 % en France, soit des rythmes assez comparables
- Dans une hypothèse plus favorable, portée par une reprise modérée de la croissance économique, avec peut-être des évolutions plus différenciées selon les pays, il a été retenu une baisse annuelle de 0,1% de la consommation par européen, et un strict maintien de la consommation par français à son niveau de 2009. Les évolutions démographiques font légèrement progresser la consommation globale de 1,4 % en Europe, mais jusqu'à 5,1 % en France.
- Dans une hypothèse défavorable à la consommation, celle-ci pourrait baisser jusqu'à 0,9 % par européen et par an, et jusqu'à 1,5 % par français. Les volumes de viandes consommés baissent alors de 8,2 % en Europe et de 11,4 % en France.

Ces évolutions des volumes consommés s'accompagnent d'évolutions qualitatives qui vont modifier la demande par type de viande. Dans les hypothèses de réduction forte, le consommateur aura tendance à privilégier davantage encore les produits élaborés et à délaisser les morceaux les plus chers, surtout si son pouvoir d'achat lui paraît menacé. Des problèmes d'adaptation pourraient se manifester ponctuellement, surtout si des abattages de femelles de race à viande devaient se faire plus nombreux à un moment où la consommation reste atone. Ils pourraient se traduire par une baisse sensible de la cotation des femelles de race à viande.

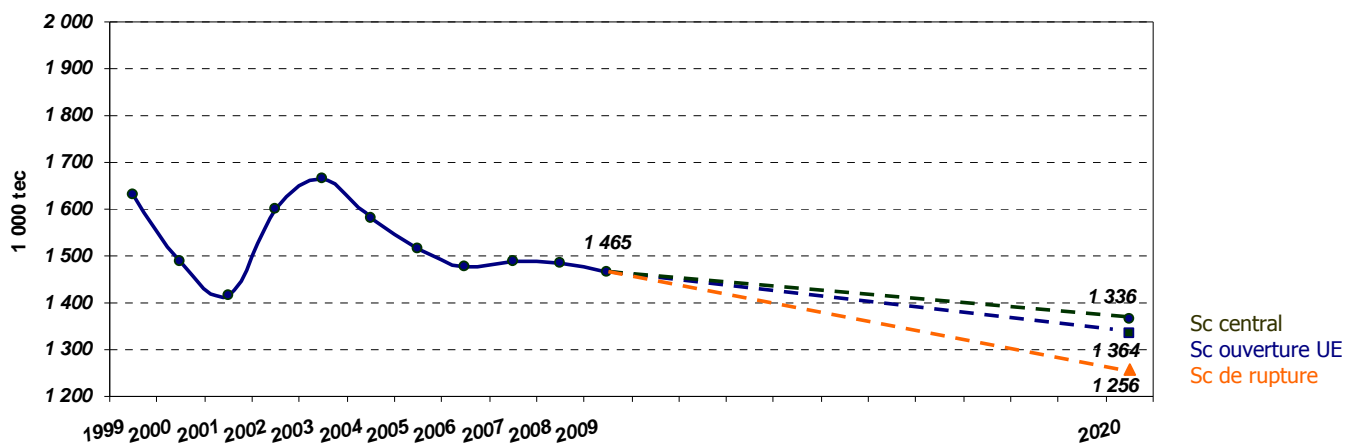
o Les échanges (importations)

Le solde des échanges de l'UE avec les pays tiers est essentiellement dépendant du niveau des importations et des barrières douanières qui protègent encore l'UE. La réduction de ces protections est au cœur des discussions internationales en cours (OMC, accords Mercosur,...). Leurs effets pourraient toutefois n'être sensibles qu'en fin de décennie.



- Dans une hypothèse tendancielle, il est retenu une hausse des importations européennes d'environ 50 % en 2020 (par rapport à 2009) en raison d'un accord sur les échanges commerciaux de produits agricoles. Il porte les tonnages annuels importés d'environ 400 000 tec par an actuellement à presque 600 000 en 2020. L'UE importerait alors 7 % de sa consommation actuelle.
- Dans une hypothèse où les entrées de viande en Europe seraient plus importantes encore (contingents à droits réduits plus importants, supérieurs à 600 000 tec), les importations venant de pays tiers pourraient plus que doubler aux alentours de 800 000 tec en 2020. Elles atteindraient 10 % de la consommation actuelle. Cette hypothèse repose à la fois sur une ouverture plus grande des frontières et sur une bonne compétitivité des viandes importées (prix, qualité, organisation commerciale,...). Les viandes pays tiers pénètrent alors plus facilement en France, risquant de venir modifier les équilibres internes entre types de viandes.
- Dans une hypothèse où au contraire les frontières européennes se fermentaient (problèmes sanitaires, barrières environnementales ou autres), une contraction des importations pourrait survenir (baisse des importations de plus de 100 000 tec en 2020). Les disponibilités de viande se réduisent en UE et la France pourrait être contrainte de réduire ses échanges. Un tel scénario n'a été jugé compatible qu'avec une baisse sensible de la consommation, c'est pourquoi il ne génère pas une hypothèse de hausse du besoin de production.

Besoin de production de viande bovine en France



Source : PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et FranceAgriMer

3- Des facteurs de différenciation entre les scénarios d'évolution de la production régionale

Les scénarios d'évolution de l'offre régionale ont été construits en agrégeant les hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés :

- Evolution de la PAC et ses conséquences sur le niveau et la nature des aides directes,
- Volonté politique française à l'égard de la production de viande bovine,
- Substitution élevage bovin / autres productions (foncier),
- Cohésion de la filière viande bovine et gains de valeur ajoutée à la production,
- Poursuite des progrès techniques,
- Rentabilité des capitaux investis,
- Coût des intrants,
- Image de la viande bovine (interne et externe, produit/production).



Le tableau d'analyse morphologique ci-après (une des étapes de la méthode de prospective utilisée) retrace les hypothèses d'évolution possibles de chacun des facteurs clés et leur enchaînement vraisemblable allant de l'analyse tendancielle à la rupture. Trois scénarios contrastés ont ainsi été construits.

Facteurs clés	Hypothèse tendancielle	Hypothèse alternative	Hypothèse de rupture
PAC	Allègement Aide d'orientation de type PMTVA - aides 1 ^{er} pilier ligérien	Maintien du couplage de la PMTVA - limitée des aides 1 ^{er} pilier ligérien	Fort allègement Découplage de la PMTVA -- aides 1 ^{er} pilier ligérien
Politiques nationales	Volonté politique retrainte par la contrainte budgétaire	-	-
Foncier et territoire	Renforcement du lien bovin-foncier (fourrages) : agrandissement	Substitution élevage- autres productions sur le foncier	Liberation du foncier par l'élevage
Organisation économique et valeur ajoutée	Faible amélioration de la cohésion de la filière : gains de valeur ajoutée < 60 cts/kg (2010)	Dynamique de filière renouvelée : gains de valeur ajoutée = +60 cts/kg (2010)	Cohésion remise en cause par l'éloignement des centres de décision : peu de gains de valeur ajoutée
Progrès technique et innovations	Poursuite, notamment la sécurisation des systèmes fourragers (irrigation)	Rattrapage / accélération (gains de productivité)	Simplification des systèmes
Capital	Poursuite du processus de capitalisation (corrélé à la rentabilité et dynamique du renouvellement)	« Vieillesse » de l'élevage (des outils) faute de transmissions	Décapitalisation structurelle
Coûts des intrants	Hausse tendancielle	Stabilité	Accélération de hausse et de la volatilité
Attrait de la profession	Volonté de s'installer	-	Erosion de l'attrait

Scénarios offre	Scénario central	Scénario volontariste	Scénario de rupture
Rentabilité et dynamique du renouvellement (départs – installations)	Faible rentabilité et renouvellement difficile (départs précoces et ralentissement des installations)	Rentabilité retrouvée et bonne dynamique de renouvellement (moins de départs précoces et dynamique d'installation)	Pas de rentabilité, peu de dynamique de filière et fort ralentissement de son renouvellement

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire d'après comité de pilotage

- + : augmentation
- : baisse
- = : stabilité

Chacun des scénarios a ensuite été quantifié (actifs, exploitations et production) à partir d'un modèle de simulation construit par le PEP en mobilisant les bases de données utilisées pour réaliser la typologie bovine (2010, SRISE DRAAF, Réseau viande bovine et PEP Chambres d'agriculture).

Remarque : A noter en termes de limites que les simulations ont juste intégré les départs, l'accroissement de la dimension économique et l'installation. D'autres facteurs tels que les évolutions de systèmes, les gains de productivité sur le cheptel (poids de carcasse), les conversions viande /lait et les fusions de structures n'ont pas été simulés.



Par contre, les gains de productivité ont été intégrés dans les scénarios en termes de réduction des coûts directs de production (durée d'engraissement, indices,...).

Des hypothèses ont été formulées et introduites dans le modèle de simulation pour chacune des variables testées et pour chacun des 3 scénarios définis par l'analyse morphologique :

Variables testées	Scénarios prospectifs filière viande bovine à l'horizon 2020		
	Central	Rupture	Volontariste
Départs par l'âge	Age fixé à 62 ans		
Départs précoces (des exploitants de - de 50 ans)	-0,75 %	-1 %	-0,5 %
Dimension économique (SAU, VA, JB)	+3 %/an	+3 %/an SAU +1,5 %/an cheptel	+3 %/an
Installations annuelles	85	60	115

Source : PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

○ Départs par l'âge

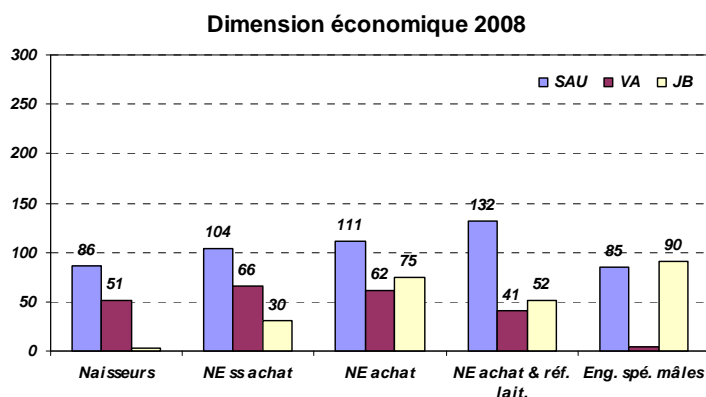
Ils s'élèvent à 3 500 sur la période étudiée (2009-2010). L'âge de départ à la retraite n'a pas été nuancé selon les scénarios. Il aurait pu être repoussé d'une à quelques années dans les scénarios moins favorables (difficultés de transmission).

○ Départs précoces

Ils concernent les exploitants de moins de 50 ans. Une analyse rétrospective des départs précoces a été réalisée à partir des données MSA puis transposée à la problématique des systèmes bovins viande. Le taux est d'autant plus fort que le scénario est défavorable. Les départs précoces concernent 800 individus dans le scénario « central », 1000 dans le scénario « de rupture » et 650 dans le scénario « volontariste ».

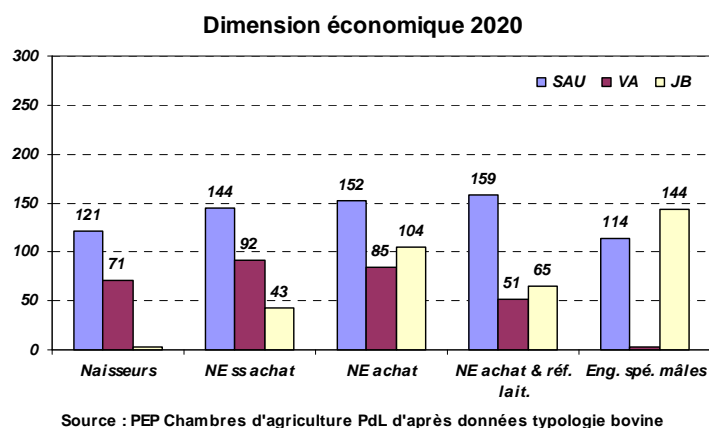
○ Dimension économique des systèmes bovins viande

La progression de la dimension économique (SAU, VA et JB) a été analysée rétrospectivement de 2004 à 2005 à partir des résultats de la dernière typologie bovine. Le comité d'experts a tablé sur une croissance annuelle de 3 %/an (lissée entre les systèmes) pour chacun des 3 facteurs de production dans les scénarios « central » et « volontariste » qui intègrent tous les 2 une poursuite des progrès techniques. Dans le scénario « de rupture » (simplification des systèmes), la SAU connaît la même progression (+3 %/an), la croissance du cheptel est par contre moins soutenue (+1,5 %/an). Les graphiques ci-dessous illustrent la dimension économique des systèmes étudiés (moyenne par exploitation) respectivement en 2008 et en 2020 (scénario « central »).



Source : PEP Chambres d'agriculture PdL d'après données typologie bovine

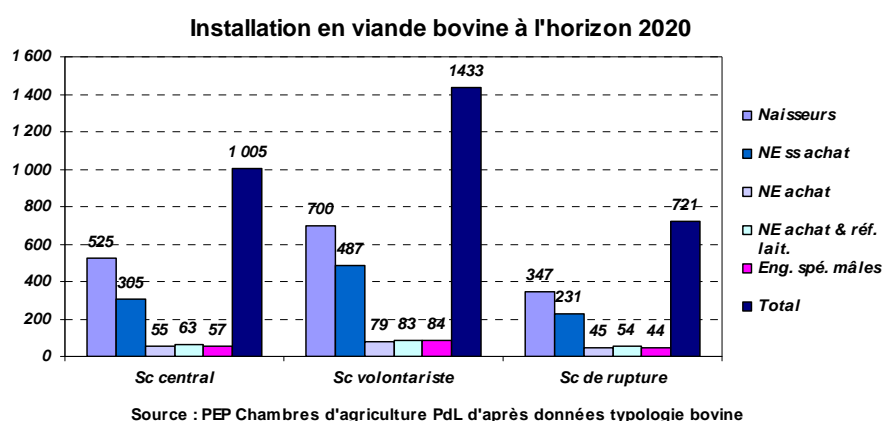




o Installations en production viande bovine

L'analyse des statistiques ADASEA relatives aux installations aidées sur la période 2000-2010 indique que la moyenne décennale des installations en production principale viande bovine concerne 95 individus par an et que la moyenne quinquennale (2006-2010) concerne 110 individus par an. Ce niveau moyen d'installation a été apprécié pour la prochaine décennie en tenant compte du contexte du scénario, du type de système (moins engraissement dans les scénarios « central » et « rupture » et du type juridique de l'exploitation. En s'appuyant sur les références des 3 dernières années (2008, 2009, 2010), l'installation a été priorisée dans les GAEC tout en maintenant un courant d'installation dans les autres types juridiques (EARL, SCEA et exploitation individuelle).

Dans le scénario « central », le contexte de la filière (faible rentabilité) nuit à l'attractivité du métier et notamment à l'activité d'engraissement. Le renouvellement se réduit à 85 installations annuelles (taux de renouvellement établi à 23,5 %). Le renouvellement des éleveurs de viande bovine est très faible dans le scénario « de rupture » (16,2 %). Le contexte très défavorable suscite beaucoup moins de vocations (60 installations annuelles en moyenne sur la période). L'engraissement connaît une déprise importante. Le scénario « volontariste », combinant des facteurs plus favorables, est basé sur une dynamique d'installations soutenue (115 installations annuelles en moyenne, taux de renouvellement de 35 %). En dépit de cette dynamique, la production ne fait que se maintenir par rapport au niveau de 2008.



CONCLUSION

La demande de viande bovine existera toujours en 2020. L'élevage bovin ligérien pourra répondre à cette demande mais cela suppose de réunir plusieurs conditions : une cohésion de la filière, une répartition équitable de la valeur ajoutée, une dynamique du renouvellement incitée par une rentabilité retrouvée.

Les conséquences socioéconomiques et territoriales seraient lourdes en cas de rupture en termes de valeur ajoutée produite, de déprise territoriale et d'emplois (agricole, dans les différents maillons de la filière et les services environnants).

Des actions seront poursuivies et/ou à entreprendre pour :

- Dynamiser la consommation et valoriser les produits,
- Réussir le renouvellement des éleveurs de viande bovine en Pays de la Loire dans des élevages compétitifs et rentables,
- Améliorer la compétitivité et dynamique d'une filière viande bovine ligérienne positionnée sur des débouchés intérieurs et extérieurs rémunérateurs.







**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Avec la participation financière du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche

Contacts Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU
Christine GOSCIANSKI
Michel BLOURDE
Gilles LE MAIGNAN
Eliane MORET
Pascale LABZAE

Tél. 06 48 38 45 15
Tél. 02 41 18 60 57
Tél. 02 41 96 75 05
Tél. 02 53 46 61 70
Tél. 02 43 67 37 09
Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers - La Roche/Yon)
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Mail : michel.blourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)
Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)